



BULLETIN DE VOTE
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
DE PESSAT-VILLENEUVE 2023-2025
19 NOVEMBRE 2023

LES CANDIDATS	COCHEZ ICI*
NOM PRENOM	

*CHOISIR AU MAXIMUM 15 CANDIDATS EN COCHANT DANS LES CASES CI-DESSOUS



PROCURATION*

Procuration de l'enfant qui ne peut pas aller en mairie le 19 NOVEMBRE 2023.

Je soussigné (nom, prénom).....

(adresse).....

(âge).....

Donne procuration à (nom, prénom).....

(adresse).....

(âge).....

Pour voter à ma place à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes de Pessat-Villeneuve le 19 novembre 2023.

Fait à Pessat-Villeneuve le

Signature:

* la procuration est établie obligatoirement à un enfant âgé de 8 à 15 ans au jour de l'élection, habitant à Pessat-Villeneuve.